

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MARS 2020
FEILLENS
ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption du compte-rendu du Conseil Communautaire du 10 février 2020
- Rapport n° 2020-009 :
Comptes de gestion 2019
- Rapport n° 2020-010 :
Comptes administratifs 2019
- Rapport n° 2020-011 :
Affectation des résultats 2019
- Rapport n° 2020-012 :
Vote du taux des trois taxes ménages et du taux de la contribution foncière des entreprises
- Rapport n° 2020-013 :
Budgets primitifs 2020
- Rapport n° 2020-014 :
Vente du tènement immobilier DIMOBOX à Ozan
- Rapport n° 2020-015 :
Vente de terrain à la SCI PRO OZAN
- Rapport n° 2020-016 :
Développement économique : aide à l'immobilier d'entreprise
- Rapport n° 2020-017 :
Participation aux frais de transport des associations sportives au titre de l'année 2019
- Rapport n° 2020-018 :
Tarifs 2020 pour l'utilisation des équipements sportifs communautaires
- Rapport n° 2020-019 :
Comite de gestion du boudrome à Pont-de-Vaux : remboursement de produits d'entretien

- Rapport n° 2020-020 :
Accroissement saisonnier d'activité
- Rapport n° 2020-021 :
Arrêt du projet de PCAET Bresse et Saône 2020-2025
- Décision prise par le Président par délégation de l'organe délibérant
- Informations et questions diverses